



DECLARATION DE LA SOCIETE CIVILE

30ème anniversaire de l'année internationale de la famille (IYF+30)

A l'approche du 30ème anniversaire de l'Année Internationale de la Famille en 2024 (AIF+30), les organisations de la société civile signataires ci-dessous déclarent leur résolution de contribuer et de travailler ensemble avec le Système des Nations Unies, les Etats membres, les autres parties prenantes et en particulier avec la Division pour le Développement Social Inclusif du DESA des Nations Unies (DISD) dans les préparatifs et les célébrations, selon la déclaration suivante.

Nous accueillons la proposition de concentrer les préparations et célébrations sur les tendances majeures identifiées par le Secrétariat des Nations Unies, respectivement les nouvelles technologies, l'urbanisation et la migration internationale, le changement climatique et les changements démographiques, et leur impact sur les familles.

Nous accueillons aussi les consultations faites par la DISD et sommes reconnaissants pour l'opportunité d'y participer ainsi que les autres initiatives relatives à l'AIF+30, comme les Expert Group Meeting organisés en Juin 2020 et Septembre 2022.

Nous considérons l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, signé par tous les Etats membres, comme la feuille de route la plus claire pour l'avenir. Éradiquer la pauvreté (ODD 1), consolider les usages sanitaires, promouvoir le bien être pour tous les âges et rechercher le bien être des personnes (ODD 3), atteindre une éducation de qualité inclusive et équitable (ODD 4), réaliser l'égalité des genres (ODD 5), et rendre les villes et les agglomérations urbaines inclusifs, sûrs, résilients et durables (ODD 11), devraient aussi être mis en valeur dans ces préparations, pour souligner le rôle indispensable des familles comme catalyseur dans la réalisation des ODDs et pour surmonter la crise mondiale sanitaire, économique et sociale sans précédent provoquée par la pandémie de COVID-19.

Nous réaffirmons le rôle de la cellule familiale comme l'un des principaux agents de rétablissement, de gouvernance, de cohésion, de protection, d'éducation, de soins et de développement au sein des sociétés. Les familles sont des agents de développement

essentiels et, en tant que tels, un environnement adéquat est nécessaire pour faciliter leur rôle et l'AIF+30 constitue une occasion adéquate pour le promouvoir et le consolider. Il est donc essentiel de développer une stratégie de plaidoyer et de communication pour l'AIF+30 et d'impliquer les différentes parties prenantes, en particulier les décideurs politiques.

Nous réaffirmons que la famille, en tant que cellule fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, en particulier des enfants, doit bénéficier de la protection et de l'assistance nécessaires pour qu'elle puisse assumer pleinement ses responsabilités au sein de la communauté.

Nous reconnaissons et valorisons les soins non rémunérés et le travail domestique en fournissant des services publics, des infrastructures et des politiques de protection sociale, et en encourageant le partage des responsabilités au sein du ménage et de la famille, selon les besoins nationaux.

Nous encourageons une meilleure prise en compte des questions de bien-être et de santé mentale des soignants et des bénéficiaires de soins par la recherche, les bonnes pratiques, les interventions et les stratégies de protection, en mettant l'accent sur les conséquences sociales de la pandémie sur les familles (plutôt que sur les seules préoccupations économiques).

Nous reconnaissons que l'enfant, pour le développement complet et harmonieux de sa personnalité, doit grandir dans un environnement familial, dans une atmosphère de bonheur, d'amour et de compréhension.

En conséquence, nous reconnaissons le rôle clé joué par les réseaux et organisations à vocation familiale dans la promotion de l'intégration des politiques familiales dans les politiques locales, nationales et internationales, le moyen le plus efficace pour les gouvernements d'influencer le niveau de vie de toutes les générations.

À cette fin, nous proposons les recommandations suivantes sur quatre mégatendances :

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Remédier au fossé numérique intergénérationnel entre tous les membres de la famille afin de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à renforcer la solidarité, à reconnaître l'interdépendance, à garantir l'égalité d'accès à l'éducation, à mettre en place des systèmes de mentorat entre les générations et à promouvoir des interactions positives et des relations intrafamiliales.

Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre d'arrangements de travail flexibles tels que le télétravail, en fournissant des services publics et privés, des infrastructures et des politiques de protection sociale pour permettre aux familles d'accomplir de leurs responsabilités en matière de soins. Des efforts devraient être faits pour aider les familles à trouver un équilibre entre le travail et la famille et à utiliser au mieux les nouvelles technologies pour remplir leurs rôles au sein de la famille et sur le lieu de travail.

Garantir l'accès à la technologie à tous les membres de la famille, en la considérant comme un investissement pour développer des programmes éducatifs, de nouveaux services, des emplois et des formes de coopération. Dans un souci d'équité et de réduction de la fracture numérique, œuvrer en faveur d'un accès universel à une infrastructure sous-jacente appropriée, à des appareils, à des compétences et à une protection contre les abus et les pratiques préjudiciables.

Encourager et soutenir une communication ouverte entre parents et enfants, en favorisant la résilience et la bonne utilisation de la technologie, y compris la sensibilisation aux risques en ligne.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Développer des stratégies pour faire face à l'impact du changement climatique sur les familles en évaluant les défis concernant la sécurité alimentaire, le logement, la pauvreté énergétique et la santé à travers le renforcement de la famille, les réseaux familiaux et les programmes d'éducation parentale.

Favoriser une meilleure compréhension du rôle actif des familles en matière d'économie circulaire et promouvoir une législation et une éducation adéquates à cet égard.

Mettre l'accent sur le rôle de la jeune génération en ce qui concerne les causes et les conséquences du changement climatique.

Impliquer le secteur privé par ses efforts dans les stratégies environnementales, sociales et de gouvernance.

URBANISATION ET MIGRATION INTERNATIONALE

Reconnaître les avantages du droit au regroupement familial et mettre en place des transferts de fonds sûrs pour les migrants et leurs familles, tout en répondant aux besoins

et exigences spécifiques des mères, des pères et des personnes qui s'occupent des enfants.

Planifier et mettre en œuvre des espaces urbains adaptés aux familles qui soient inclusifs, sûrs, résilients, sains, abordables et durables afin que les familles puissent s'épanouir.

Soutenir les liens économiques, sociaux et environnementaux positifs dans les établissements urbains et les zones rurales en renforçant l'engagement des familles dans la planification du développement national et régional par la création de conseils de famille intégrés par tous les membres de la famille.

CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

Fournir assistance, soins et protection à tous les membres de la famille en tenant compte de l'allongement de l'espérance de vie, du nombre croissant de ménages à double emploi, de la baisse de la fécondité, de l'augmentation des taux d'éclatement des familles et de l'évolution des modèles familiaux, notamment par l'évaluation et le développement des soins de santé, des systèmes de retraite et des politiques de prise en charge des personnes dépendantes.

Élaborer, promouvoir et mettre en œuvre des politiques visant à mettre fin à la pauvreté des enfants par l'éradication de la pauvreté des familles, tout en encourageant les politiques sociales, économiques et éducatives visant à prévenir la transmission intergénérationnelle de la pauvreté ; renforcer la sécurité de l'emploi, promouvoir la fourniture de services intégrés pour les familles et des politiques et pratiques fiscales favorables aux familles, y compris des taxes réduites sur les biens et services pour les produits et services destinés à la petite enfance.

Promouvoir des initiatives en faveur du développement de la petite enfance en permettant aux parents et aux personnes qui s'occupent principalement des enfants de passer plus de temps avec eux pour créer des liens et sécuriser l'attachement au cours des premières années, ainsi qu'en offrant un meilleur accès aux services de santé et de développement de l'enfant, à des services de garde d'enfants abordables, à des congés parentaux et à d'autres moyens efficaces de cultiver le potentiel des enfants et d'améliorer leur bien-être.

Développer, investir et mettre en œuvre des programmes de renforcement de la famille et d'éducation parentale, afin de mettre l'accent sur l'éducation positive et de prévenir les châtiments corporels et la violence domestique.

Soutenir le rôle de la famille dans le processus d'inclusion sociale des jeunes en transition vers le marché du travail, afin de prévenir le cycle intergénérationnel de la pauvreté, grâce à des initiatives pratiques telles que des programmes de logement, une expérience professionnelle, des compétences de base, une formation, une couverture sociale, un accès aux ressources financières et des conditions de travail adéquates.

Reconnaître, protéger et valoriser la contribution socio-économique des soins non rémunérés et du travail domestique, en tenant compte de ses aspects financiers, sociétaux et culturels et en assurant la transmission des valeurs culturelles et éthiques entre les générations.

Favoriser un vieillissement sain et actif, promouvoir la solidarité intergénérationnelle et répondre aux besoins des personnes âgées en situation de vulnérabilité. Mettre en place des services de soins de proximité et en institution de qualité et abordables lorsque la famille ne peut pas les fournir. Sensibiliser au rôle des grands-parents dans la famille et à la valeur des personnes âgées pour l'ensemble de la société.

Copyright Fédération Internationale pour le Développement de la Famille, Institut International de la Famille de Doha, Confédération Européenne des Familles Nombreuses, Fédération Européenne des Parents et Aidants à domicile, Haro's Platform on Family Policies de Suède et Association des familles nombreuses de Hongrie.